

AVIS DE COURSE

No Woman No Sail

LA REGATE 100% FEMININE

Credit photo: Mola Mola producteur d'histoires



14^{ème}
édition

6-7 septembre 2025

Cataclub de la côte blanche

Inscriptions et renseignements au CNC. Tél : 26.27.27

Autorité organisatrice : Cercle Nautique Calédonien

1 REGLES APPLICABLES

1.1 La régata sera régie par :

Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2025-2028,

1.2 La régata sera courue sur quillards de sports de type « J/70 » **et** sur catamarans de type «Twin Cat 15 » fournis par l'organisation. Les bateaux seront équipés de façon à être identiques. Les compétitrices ne doivent en aucun cas modifier le bateau, et seuls les équipements prévus dans les instructions de course sont autorisés à bord.

1.3 La régata se courra :

✓ En flotte jusqu'à 8 bateaux ou nombre de bateaux disponibles.

✓ En poule lorsque le nombre d'équipage est supérieur au nombre de bateaux disponibles.

1.4 L'arbitrage direct, annexe UF (Visible en annexe des instructions de course) sera utilisé.

2 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 Toutes les filles possédant une licence de voile mention compétition sont autorisées à former un équipage.

2.2 Inscription : Les inscriptions accompagnées des frais d'inscription doivent être adressées au Cercle Nautique Calédonien par courrier (BP 235 – 98845 Nouméa cedex) ou email (informations@cnc.asso.nc) avant le **vendredi 29 août 2025, 11H00**.

Les concurrentes devront joindre à la fiche d'inscription un certificat médical ou leur licence valide avec le cachet médical (licence compétition) et une autorisation parentale pour les mineurs.

Toute demande d'inscription tardive devra faire l'objet d'une demande écrite formulée directement à l'adresse informations@cnc.asso.nc et pourra être acceptée ou non à la discrétion des organisateurs.

2.3 Les concurrentes étrangères non licenciées FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

2.4 Composition des Equipages :

Un équipage est composé de **4 ou 5 filles**. **Le nombre d'équipières à bord ne doit pas changer entre les différents jours de course ni entre les manches.**

3 DROITS A PAYER

Les frais d'inscription sont indiqués sur la fiche d'inscription.

Une caution de 60 000 F devra être remise pour chaque bateau (chèque ou débit membre possible).

4 PROGRAMME

Le programme ci-après n'est donné qu'à **titre indicatif** et ne pourra pas faire l'objet de réclamation en cas de modification ou de retard.

SAMEDI 6 Septembre 2025	
8H00	Confirmation des inscriptions et remise des Instructions de Course au Cata Club Nouméa
8H45	Briefing des équipages et petit dej'
9H00	Preparation des bateaux
10H00	1 ^{er} signal d'avertissement de la phase sélective
17H00	Retour à terre
18H00	Repas et animations au CCN
DIMANCHE 7 Septembre 2025	
8h00	Briefing des équipages et petit dej'
9H00	1 ^{er} signal d'avertissement des finales
11H30	Retour à terre
12H30	Remise des prix de la No Woman No Sail 2025 au CCN et barbecue libre

5 CLASSEMENT

Le système de points à minima de l'annexe A des RCV s'appliquera.

Le samedi 6 septembre sert de phase qualificative pour les finales qui se dérouleront le dimanche 7 septembre. Les modalités de qualification seront définies dans les Instructions de Course selon le nombre d'équipages inscrits.

L'équipage vainqueur de la No Woman No Sail 2025 sera celui ayant totalisé le moins de points lors de la « grande » finale.

6 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrentes participent à la régates entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4 RCV, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

7 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : Le Cercle Nautique Calédonien par mail informations@cnc.asso.nc ou par téléphone au 26.27.27.